

Les ravageurs envahissants comme l'agrile du frêne peuvent être transportés accidentellement dans le bois de chauffage.  
Aidez à freiner leur propagation : ne déplacez pas le bois de chauffage.

# ACHETEZ-LE LÀ OÙ VOUS LE BRÛLerez.

## Protégez les arbres du Québec!

- ▶ Laissez le bois de chauffage chez vous – achetez-le localement sur le lieu de votre destination ou à proximité de celle-ci, ou ramassez du bois de chauffage sur place lorsque cela est autorisé.
- ▶ N'achetez ou ne ramassez que le bois dont vous avez besoin et utilisez-le entièrement avant la fin de votre séjour.



**DONTMOVE**  
**FIREWOOD.org**